

## SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS : ENJEUX, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS POUR LA MAITRISE D'OUVRAGE

### PRÉREQUIS

- > Aucun

### OBJECTIFS

- > Découvrir les enjeux, les obligations et la réglementation liés à la sécurité sur les chantiers
- > Identifier les différences entre l'obligation du plan de prévention et de la coordination SPS
- > Comprendre, connaître et piloter les missions du CSPS et vérifier le DIUO « dossier des interventions ultérieures sur l'ouvrage »

### PROGRAMME

#### Enjeux et contexte de la sécurité sur les chantiers

- > Les enjeux humains et économiques
- > Notions et principes généraux de prévention
- > Obligations, responsabilités et rôles des acteurs

#### La réglementation applicable

- > La responsabilité du Maître d'Ouvrage
- > L'organisation judiciaire
- > DROC, DICT, Registre obligatoire et EPI
- > Les risques chantier : management et organisation de la prévention des risques
- > Les diagnostics obligatoires avant travaux

#### Focus sur l'obligation de coordination de sécurité et de protection de la santé (PGCSPS)

- > Principe, contenu, mise à jour
- > Désignation et missions du CSPS
- > Les étapes et le déroulement des missions
- > Le DIUO, outil d'aide à la prévention des risques
- > Etude de cas : analyse et évolution du DIUO

#### Focus sur le plan de prévention

- > Principe, contenu
- > L'analyse des risques
- > Les outils et la mise à jour

### ÉVALUATION ET VALIDATION

- > QCU d'évaluation des acquis en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation

### PUBLIC CONCERNÉ

- > Maîtres d'ouvrage publics et privés

### DURÉE

- > 1 jour soit 7 heures

### COÛT

- > En inter-entreprises : 880 € HT par personne soit 1 056 € TTC (20% TVA)
- > En intra-entreprise : nous consulter

### EFFECTIF

- > Minimum : 3 personnes
- > Maximum : 10 personnes

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel ou classe virtuelle: pédagogie expositive et active (études de cas concrets et échanges)

### ÉQUIPEMENT REQUIS

Ordinateur portable

### LES

- > Passer en revue les obligations du MOA dans le but de mettre en place une démarche de prévention des risques